

## **INFORMATIONS AUX PARENTS POUR LA RENTRÉE SCOLAIRE 2020-2021**

Chers parents,

L'été tire à sa fin et c'est déjà le retour en classe. Nous espérons que vous avez passé un bel été et qu'il aura permis de refaire le plein d'énergie. Pour notre part, nous sommes prêts à accueillir votre enfant pour cette année 2020-2021 qui sera sans aucun doute exceptionnelle.

Vous comprendrez qu'avec le contexte actuel, la procédure n'est pas la même que les années antérieures. Vous trouverez ci-dessous toute l'information nécessaire. Et sachez que toutes les mesures seront mises en place afin d'être dans un environnement harmonieux et sécuritaire.

De plus, nous désirons vous informer qu'un rattrapage de l'année antérieure sera fait dans les premières semaines d'école. Ne vous inquiétez pas, votre enfant sera remis sur les rails. Il n'y a aucun enfant en avance ou en retard, chaque enfant est exactement là où il doit être.

Nous demandons votre collaboration afin de bien préparer votre enfant à son entrée scolaire en partageant votre calme, votre force et votre rire.

À vous, parents, ainsi qu'à vos jeunes, nous vous souhaitons une année scolaire 2020-2021 stimulante et satisfaisante à tous les niveaux, mais surtout en toute sécurité.

Martine Lévesque  
Directrice

Marie-Anne Baronet  
Directrice-adjointe

---

### **Passe-Partout**

Vous recevrez l'information de l'inscription des élèves de la Passe-Partout dans les premières semaines du mois de septembre.

### **Accueil des élèves du préscolaire**

L'inscription se fera le 25 août prochain. Les parents ont déjà reçu l'information. Les élèves débutent leur entrée progressive à compter du 31 août prochain.

### **Accueil des élèves du primaire et du secondaire**

Considérant la situation sanitaire actuelle, il n'y aura pas d'inscription à l'école avec les parents cette année. Le jeudi 27 août, les élèves seront accueillis par les enseignants dès 8 h 00 à l'extérieur. Le service du transport sera actif, et ce, dès le premier matin des classes. Vous pouvez également venir reconduire votre

enfant à l'école, ce qui est recommandé par le Gouvernement, si c'est possible pour vous. Nous vous demandons de le laisser entrer seul sur le terrain de l'école puisqu'aucune rencontre entre les parents et les enseignants n'aura lieu à ce moment. **Les enseignants seront bien identifiés.** Ils porteront un dossard et des affiches à leur nom. Des membres du personnel seront également présents pour guider votre enfant.

Les documents inhérents à l'inscription vous seront acheminés par courriel ou via votre enfant. Notez que nous privilégierons maintenant l'envoi de correspondance par courriel. Nous vous demandons de porter une attention particulière à votre boîte de messageries. Si l'adresse courriel figurant à nos dossiers est inexacte, bien vouloir nous en aviser dans les plus brefs délais.

### **Vous recevrez la lettre de l'enseignante ou l'enseignant de votre enfant, dès demain par courriel.**

Nous comptons sur votre collaboration pour **effectuer le paiement des frais exigés par internet** afin d'éviter la manipulation d'argent. Vous retrouverez toute l'information nécessaire au paiement à l'endos de votre état de compte ci-joint et également sur le portail-parents. Vous devez prévoir de **faire le paiement au moins deux jours avant la première journée d'école.**

Votre paiement peut aussi exceptionnellement être fait par le biais de votre enfant. À ce moment, nous privilégions les paiements par chèque à l'ordre du Centre de Services Scolaire des Phares/École des Merisiers.

Nous vous rappelons les **règles de la Santé publique à respecter** :

- **Port du masque** (obligatoire à partir du 3<sup>e</sup> cycle et du secondaire) – non obligatoire pour le préscolaire et primaire de la 1<sup>re</sup> année à la 4<sup>e</sup> année, mais recommandé dans les lieux communs de l'école. Les parents ont la responsabilité de fournir un couvre-visage à leur enfant.
- **Désinfections régulières des mains**
- **Distance physique** de 2 mètres entre enfant et adulte, de 1 mètre avec les autres groupes classes et aucune distanciation entre les élèves de la même classe.
- **Tousser dans son coude**
- **Ne pas apporter d'objets de la maison**

### **Service de garde**

Si vous voulez que votre enfant utilise le service de garde de l'école, n'oubliez pas de compléter le sondage que vous avez reçu par courriel et qui est également disponible sur notre page Facebook.

Veillez noter que, tout comme à la fin de l'année scolaire, seule la boîte à lunch froide et thermos seront permis. Le micro-onde n'est pas autorisé cette année.

### **Transport scolaire**

À compter du 27 août, les transports circuleront selon l'horaire prévu (matin, midi et soir). La carte d'autobus sera remise à l'enfant au cours du mois de septembre. Vous pouvez consulter le portail-parents pour obtenir les informations d'embarquement et débarquement de votre enfant. Si vous avez des questions relatives au transport, communiquez avec le Service des transports du CSS au 418 723-5927, poste 1091 ou 1092.

## Sac d'école

Nous vous demandons d'envoyer le sac d'école avec le matériel scolaire de votre enfant lors des deux premières journées de classe. À partir du 31 août, comme c'était le cas à la fin de la dernière année, seulement la boîte à lunch et la gourde d'eau pourront transiger entre la maison et l'école.

## Visite à l'école

Afin de respecter les mesures sanitaires en vigueur, nous vous demandons d'éviter toute visite non essentielle à l'école. Exceptionnellement, et seulement après entente avec la direction, l'accès à l'école vous sera accordé et vous devrez respecter les consignes sanitaires.

Voici les montants exigés, tels qu'approuvés lors de la séance du conseil d'établissement du 3 avril 2020 :

| FRAIS EXIGÉS AUX PARENTS POUR 2020-2021 |                   |
|---|-------------------|
| Niveau scolaire                         | Montant par élève |
| Préscolaire 5 ans                       | 50.00\$           |
| 1 <sup>re</sup> année                   | 60.00\$           |
| 2 <sup>e</sup> année                    | 60.00\$           |
| 3 <sup>e</sup> année                    | 65.00\$           |
| 4 <sup>e</sup> année                    | 65.00\$           |
| 5 <sup>e</sup> année                    | 65.00\$           |
| 6 <sup>e</sup> année                    | 65.00\$           |
| Secondaire 1 et 2                       | 85.00\$           |

Voici le nouvel horaire à partir de cette année :



| HORAIRE DE L'ÉCOLE 2020-2021   |                                      |   |                                      |
|--|--------------------------------------|---|--------------------------------------|
| PRIMAIRE   |                                      | SECONDAIRE  |                                      |
| Horaire des surveillances  | Horaire des cours                    | Horaire des surveillances   | Horaire des cours                    |
| Entrée : 8 h 00 à 8 h 05<br>Récréation : 10 h 05 à 10 h 25<br>Sortie : 11 h 25 à 11 h 35   | Matin :<br>8 h 05 à 11 h 25          | Entrée : 8 h 00 à 8 h 05<br>Pause : 9 h 20 à 9 h 30<br>Sortie : 11 h 25 à 11 h 30     | Matin :<br>8 h 05 à 11 h 25          |
| Entrée : 12 h 40 à 13 h 00<br>Récréation : 14 h 00 à 14 h 20<br>Sortie : 15 h 20 à 15 h 25 | Après-midi :<br>13 h 00 à<br>15 h 20 | Entrée : 12 h 40 à 12 h 45<br>Pause : 14 h 00 à 14 h 10<br>Sortie : 15 h 25 à 15 h 30 | Après-midi :<br>12 h 45 à<br>15 h 25 |

Le thème de cette année :

Bien dans mon corps, bien dans ma tête !

